

Collectif des Plaisanciers et des Pêcheurs Plaisanciers de la baie de la Forêt

Assemblée générale du 6 avril 2023

La réunion de l'Assemblée générale, convoquée par le Président François Mével, est ouverte à 17h00 dans les locaux de l'association ANPLF de Port -La Forêt. Le secrétaire de séance est Thierry Dagorn.

Etaient présents :

- **Thierry DAGORN et François MEVEL, représentant l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de l'Anse de Kersaux (APPAK)**
- **Dominique LEGUY et Louis GUILLOU, représentant l'Association des Plaisanciers du Minaouët (ADPM)**
- **Bernard Lafaille et Yves LE MEN, représentant l'Association Nautique de Port-La-Forêt (ANPLF)**
- **Gilbert SALLE, représentant l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de l'Avant-port de Concarneau (APPAPO)**
- **Guy VARRON, représentant l'Association de Fouesnant-Les-Glénan (APFLG).**
- **Jean-Yves GARGAM et Michel SANS, représentant l'Association des Usagers du Port de Plaisance de Concarneau (AUPPC).**
- **Gérard Lefebvre, représentant l'Association Boat Biloup Club (BBC)**

Était représenté :

Jean-René COULIOU, représentant l'Association des Plaisanciers de la Baie de Pouldohan (APBP), qui a donné pouvoir à François Mével.

Les autres associations de plaisanciers de la baie de La Forêt (de Trévignon à Moustierlin et toute autre association de plaisanciers) peuvent, si elles le souhaitent, cotiser à notre association afin de bénéficier des informations et participer aux éventuels travaux.

Présentation des associations présentes :

Le Président remercie l'ANPLF de nous accueillir dans ses locaux et invite chaque représentant à se présenter lors d'un tour de table.

1°) Bilan de l'activité 2022

Le 05/05/2022, le Collectif a été invité à participer au COPIL du site Natura 2000 « Archipel des Glénan ». Il s'agissait de faire le point sur les objectifs du DOCOB 2015 à mi-parcours et de lister les actions programmées pour 2022.

Le 13/10/2022, le Collectif a été invité à participer à une réunion de bilan de fin de saison du site Natura 2000 « Archipel des Glénan ». En conclusion de cette réunion, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) nous a informés du projet de l'extension de la Réserve Naturelle qui devrait être validée dans les semaines suivantes.

Le 29/11/2022, le Collectif est invité à participer à une réunion de présentation de l'Etude globale sur l'Archipel des Glénan qui a été initiée en 2021 sous la Maitrise d'œuvre de la DREAL. Cette étude débouche sur une décision importante qui est l'extension de la Réserve nationale naturelle de l'Archipel des Glénan. Cette réserve aura pour mission de gérer les aspects terrestres et maritimes. Cela permet à l'Etat de centraliser toute la réglementation future afférente à l'Archipel sous la responsabilité d'un ou plusieurs gestionnaires qu'il aura désignés.

Tous les documents remis lors de ces réunions ou les comptes-rendus correspondants ont été envoyés à chaque adhérent du Collectif dès réception.

2°) Situation financière de l'association :

Le trésorier, Jean Yves Lemen, nous présente le compte de résultats et la trésorerie :

Compte de résultats de l'exercice 2022

Recettes	
Cotisations des adhérents	80,00 €
Remboursement frais bancaires	2,50 €
Total	82,50 €

Trésorerie 2022

Solde en banque au 01/01/2022 :	353,95 €
Mouvements de l'année :	82,50 €
 Solde au 31/12/2022 :	 436,45 €

Sachant que nous n'avons pas de frais de fonctionnement ni de dépenses prévues, le Trésorier propose à l'Assemblée Générale de faire un don à la SNSM en faisant un chèque de :

- 150 euros à la SNSM de Beg Meil
- 150 euros à la SNSM de Trévignon.

Guy Varon se chargera de la remise en mains propres au nom du Collectif à la station de Beg Meil, Michel Sans fera de même à la station de Trévignon.

3°) Election du bureau :

Conformément aux statuts de l'association, les représentants des associations adhérentes sont tous administrateurs et à ce titre décident de la composition du bureau.

Après échanges et commentaires, les représentants des associations ont voté à l'unanimité pour le bureau suivant :

- Président : François MEVEL
- Vice-Président : Guy VARRON
- Secrétaire : Thierry DAGORN
- Trésorier : Yves LE MEN

Par ailleurs, le Président représente le Collectif lors des réunions « Natura 2000 » et lors des réunions initiées par les autorités en général. En cas d'empêchement, il est remplacé par le Vice-Président.

La cotisation annuelle est de 10 euros et reste inchangée.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité :

- Le bilan de l'activité 2022
- La situation financière
- L'élection du bureau.

4°) Projet d'extension de la Réserve Nationale de l'Archipel des Glénan :

- Proposition de réflexions par Guy Varon sur le sujet (cf. le diaporama transféré par mail)
- Proposition de méthode pour aborder l'Etude Globale de la DREAL par François Mével :

L'Etude Globale de la DREAL est présentée en 2 tomes : l'un de 490 pages, l'autre de 310 pages.

Ces documents sont très riches en information et expertises diverses. Il est possible de tout lire mais à notre niveau, il peut être utile de trouver un biais pour y rentrer et bien comprendre la démarche.

Il est important que nous connaissions un peu ces dossiers afin de pouvoir en discuter avec nos interlocuteurs le moment venu. Lorsque j'ai reçu ces fichiers, j'ai essayé d'y rentrer page par page : je me suis vite noyé dans les détails.

J'ai essayé une autre stratégie d'approche qui m'a mieux convenu :

- Je suis parti du sommaire en en-tête
- J'ai pointé chaque tête de chapitre ; exemple :
 - 2 Diagnostic Milieu physique
 - 3 Diagnostic Milieu Patrimoine naturel
 - Etc...
- J'ai édité les conclusions de chaque chapitre exemple
 - Page 54 : ce qu'il faut retenir du diagnostic relatif au milieu physique
 - Page 179 à 185 : ce qu'il faut retenir du diagnostic relatif au patrimoine naturel
 - Etc...

Cette démarche permet de se constituer un dossier « digérable » de 35 pages avec en support les commentaires détaillés ainsi que les cartes et graphiques permettant si besoin à notre niveau d'y aller.

Je pense qu'il est nécessaire que nous nous informions en détail sur le chapitre « fréquentation » par exemple.

Le tome 1 que la DREAL appelle « Diagnostic » se termine par un condensé : Résumé des enjeux (pages 370 à 379)

Dans le tome 2, qui traite des objectifs et des pistes d'actions, on retrouve la structure décrite ci-dessus pour le tome 1. Puis on trouve la liste des pistes d'actions (pages 178 et 179) et ensuite les fiches descriptives des pistes d'actions (pages 174 à 262) on est là sur le cœur du sujet. Des exemples concrets existants sur d'autres sites sont décrits ce qui donne du poids aux actions proposées. Le gros du travail futur se fera sur ces items. Les pages 263 à 265 reprennent les conclusions générales de l'Etude Globale (déjà diffusées en décembre 2022 à tous).

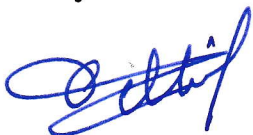
Lorsque les uns et les autres nous nous sentirons prêts à en discuter, nous pourrons nous réunir afin de mettre en commun nos réflexions avant les réunions prévues par activités.

Je me renseigne sur le calendrier 2023. Je vous tiens informés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures.

Le Président de séance

François Mével



Le secrétaire de séance

Thierry Dagorn

